

Jeudi 3 mai au dimanche 6 mai 2012

Avis de Course

Organisation : Société des Régates de Douarnenez

Le Grand Prix de Douarnenez est une épreuve combinant 2 jours de courses côtières sur des parcours d'une longueur comprise entre 20 et 100 milles en mer d'Iroise et 2 jours de « Run » (épreuves consistant à effectuer le meilleur temps sur un parcours d'une longueur comprise entre 1 et 4 milles mouillé en baie de Douarnenez).

1. Programme :

Courses côtières en mer d'Iroise

- Jeudi 3 mai 10 H 30 : Départ de la 1^{ère} course côtière.
- Vendredi 4 mai 10 H 30 : Départ de la 2^{ème} course côtière.

Runs de vitesse en baie

- Samedi 5 mai à partir de 11h : Trophée de la Ville de Douarnenez « Runs » en baie de Douarnenez.
 - Dimanche 6 mai à partir de 11h : Trophée du Département du Finistère « Runs » en baie.
- Durant ces 4 jours, l'organisateur pourra, si les conditions météorologiques le permettent, mettre en place des parcours de substitution d'un autre format (Duel, parcours côtier très court, etc.).

2. Autorités organisatrices :

- FFVoile
- Société des régates de Douarnenez

3. Règles appliquées :

- La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV) en vigueur.
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.
- Les règles de classe pour les bateaux admis sauf les règles de la classe IMOCA qui ne s'appliqueront pas.

4. Bateaux admis :

- Les bateaux de la Class 40,
- Les bateaux de la Classe Multi 50,
- les monocoques de 60 pieds,
- Les bateaux de la classe MOD 70.
- Les bateaux de la classe Maxi Multicoques
- L'organisateur pourra inviter sur les Run d'autres types de bateaux ou engins de vitesse.

5. Equipage :

- Le Grand Prix de Douarnenez se court en équipage.
- Le nombre de personnes à bord ne devra pas être supérieur à celui figurant sur l'acte de francisation et / ou à la capacité du ou des radeaux de survie.

6. Licences et Certificats médicaux :

- Les personnes embarquées lors des courses côtières du 3 et 4 mai devront posséder une licence annuelle FFVoile 2012. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Les personnes embarquées sur les « Run » les 5 et 6 Mai devront posséder une licence annuelle FFVoile 2012 ou une licence journalière FFVoile 2012. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Toutes les personnes embarquées pendant le Grand Prix Guyader (Run et / ou courses côtières) devront fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition ou le visa médical sur la licence FFVoile.
- Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence française, le montant de l'assurance en responsabilité civile devant alors être au minimum de 1,5 million d'euros, ils devront présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition.

7. Conditions d'inscription :

- La date limite d'arrivée des bateaux et du skipper ou de son représentant à Douarnenez, port de Tréboul est fixé au mercredi 2 mai à 19 heures.
- Les Instructions de Course seront délivrées lors de la confirmation d'inscription le 2 mai 2012 de 10 h à 19 h.
- Prix d'inscription :
 - 500 € pour les bateaux d'une longueur égale ou supérieure à 60 pieds
 - 400 € pour les classes Multi 50
 - 300 € pour les class 40
- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié avant le **1er avril** à l'adresse suivante : Société des Régates de Douarnenez - 59 Quai de l'Yser - 29600 Douarnenez.
- Pour toute inscription après le **1er avril**, le montant de l'inscription sera majoré de 50% au profit de la SNSM ; de plus l'organisateur pourra, pour des raisons logistiques, refuser une inscription...

8. Classement :

8.1 Classements journaliers :

- Les courses côtières courues le jeudi 3 et le vendredi 4 mai donneront lieu à un classement journalier.
- L'ensemble des « Runs » couru le samedi 5 mai et l'ensemble des « Runs » couru le dimanche 6 mai donnera lieu à un classement journalier, le bateau réalisant le meilleur temps de la journée sur la distance sera déclaré vainqueur, le deuxième meilleur temps second, etc...
- L'attribution des points se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.

8.2 Classements Généraux :

- Il y aura un classement général pour chaque catégorie (Maxi multicoque, Class 40, Classe Multi 50', monocoques de 60 pieds, MOD 70).

Ce classement général sera effectué par addition des points obtenus lors :

- * du classement journalier de la course côtière du jeudi 3 qui aura un coefficient 4
- * du classement journalier de la course côtière du vendredi 4 qui aura un coefficient 4
- * du classement journalier des « Runs » du samedi 5 mai qui aura un coefficient 1

- * du classement journalier des « Runs » du dimanche 6 mai qui aura un coefficient 1
- * du classement des courses de substitution courues en flotte qui auront chacune un coefficient 0.5

- Aucune course ne sera retirée.
- Le classement général se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.
- En modification de l'annexe A8.2 des RCV, le départage des égalités se fera sur le résultat de la course côtière du vendredi 4 mai ou à défaut celle du jeudi 3 mai.

9. Publicité :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les bateaux devront présenter la carte publicité délivrée par la FFV.

10. Loterie :

Une loterie sera organisée lors de la soirée des équipages le samedi 5 mai.

11. Utilisation des droits :

Le propriétaire, ou l'usager du voilier, ou l'éventuel commanditaire, par le seul fait de sa participation au Grand Prix Guyader, accepte que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'épreuve.

**Grand Prix GUYADER
Douarnenez 2012
BULLETIN D'INSCRIPTION**

(à retourner à la Société des Régates de Douarnenez - 59 quai de l'Yser - 29100 Douarnenez)

LE SKIPPER :

NOM, Prénom :

Adresse, Code Postal, Ville :

.....

Tel : Mobile : Fax :

E-Mail :

LE BATEAU :

Nom du Bateau (acte de Francisation) :

Nom du Bateau pour la course :

N° de Voile :

N° MMSI :

Adresse Mail du bateau :

N° de téléphone du bateau :

Couleur de Coque :

RELATIONS EXTERIEURES :

Contacts relations presse (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

Contacts technique (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

J'accepte d'être soumis au règlement du Grand Prix Guyader.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature :

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez joindre à ce bulletin :

- **Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité.**
- **Le chèque pour l'inscription :**
 - 500 € pour les 60 pieds et plus.
 - 400 € pour les classes Multi 50
 - 300 € pour les class40

Libellé à l'ordre de Société des Régates de Douarnenez.

La liste d'équipage devra être remise à la confirmation d'inscription le 2 mai.